



La baisse de niveau scolaire :

L'école nigérienne, un temple qui se meurt

L'Equipe de votre hebdomadaire L'Actualité vous souhaite bonne de Ramadan. Plaise à Dieu retrouvez-nous dans les kiosques et points de ventes habituels le mardi 11 juin 2019.

L'Actualité

Hebdomadaire Nigérien
d'Informations générales,
de réflexions et d'opinions

10^{ÈME} ANNEE N° 503
du 27 Mai au 03 Juin 2019 Prix : 300 FCFA

BP : 383 Tél. : 20 73 30 91
Email : actualite98@yahoo.fr
Site web : www.lactualiteniger.com

DÉCLARATION DE LA COORDINATION REGIONALE DE NIAMEY DU MOUVEMENT DEMOCRATIQUE NIGERIEN POUR UNE FEDERATION AFRICAINE (MODEN-FA LUMANA AFRICA) DU 27 MAI 2019

“Les échecs du régime de Issoufou Mahamadou se révèlent à tous les niveaux de gouvernance de notre pays”



Déclaration du Bureau Politique National du MODEN FA Lumana Africa

Quelle suite le Procureur de la République a-t-il donné à la découverte et au démantèlement d'un entrepôt contenant plusieurs tonnes de drogue ? à l'affaire de l'avion présidentiel ? à l'uraniumgate ? à la plainte du SAMAN ? Etc, etc.

Modification de la charte
des partis politiques :
**Les partis
politiques non-
affiliés légalement
reconnus**

Les partis politiques non-affiliés sont désormais légalement reconnus comme un groupement de partis n'appartenant ni à la mouvance au pouvoir encore moins à l'opposition. Cette reconnaissance fait suite à la modification de la charte des partis politiques intervenue le vendredi 24 mai 2019 à l'Assemblée nationale.

S'étant penchés sur cette question soumise par l'exécutif, les parlementaires ont modifié l'article 51 de la charte des partis politiques. Cet article prend désormais compte le cas des partis non-affiliés qui bénéficient du statut de troisième groupe après la majorité et l'opposition. Cette modification, selon les initiateurs, permettra de mieux clarifier le jeu politique en donnant une base légale aux différentes catégories de partis à travers une formalisation de l'existence du groupe des non-affiliés et de leur représentation au sein de la commission électorale nationale indépendante.

Selon l'opposition, cette modification n'est pas conforme à la constitution. Elle devait au préalable être prise en compte par la constitution. Au cours du vote, les députés de l'opposition se sont abstenus de voter la modification. Ils estiment que celle-ci est anticonstitutionnelle.

Les partis non-affiliés sont dans la réalité des petites formations politiques sans assises réelles. Toutefois, ces partis jouent un rôle important dans le jeu politique.

M.H



**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION
AERIENNE EN AFRIQUE ET MADAGASCAR
(ASECNA)**



Date : 16 Mai 2019

AON° : ASECNA/EAMAC/001/2019

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de son Plan des Services et d'Equipements (PSE) 2018 - 2022, la réalisation, **Acquisition/renouvellement des équipements des logiciels des documentations techniques de la Bibliothèque**. Il est prévu qu'une partie du budget voté pour la mise en œuvre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché passé à cet effet.

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour :

- Fourniture et installation d'un Logiciel de Gestion Electronique des Documents (GED) pour la Bibliothèque,
- Fourniture d'un système de vidéosurveillance IP,
- Réaménagement de la salle de lecture,
- Réaménagement de la salle des ressources,
- Fournitures, pose et réaménagement des Tables et Chaises pour PC de la Médiathèque et Divers Matériels,
- Fourniture et pose des rayonnages mobiles ouverts pour la salle d'archivage,
- Aménagement de la salle d'archives et Archivage physique.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires sur le site WEB de l'EAMAC (www.eamac.ne) Ils peuvent examiner les Dossiers d'Appel d'Offres au **Secrétariat du Directeur de l'EAMAC**; 544, Avenue Président Karl Cartens Plateau BP 746 Niamey Niger.

4. Le dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les soumissionnaires, dans les bureaux du Secrétariat du Directeur de l'EAMAC; 544, Avenue Président Karl Cartens Plateau BP 746 Niamey Niger.

Après paiement du Dossier une copie sur support papier et un fichier sur support électronique vous seront Le prix du dossier d'Appel d'Offres est de Cinquante mille Francs CFA (50 000).

5. La visite de site est obligatoire.

Une visite du site sera organisée par l'EAMAC en groupe le 30 mai 2019 à partir de 09 Heures locales

6. La Règlementation des Marchés de Toute Nature passés par l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés d'Equipements, publié par l'ASECNA.

7. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Directeur de l'EAMAC, 544, Avenue Président Karl Cartens Plateau BP 746 Niamey Niger au plus tard le **Mardi 18 /06/2019 à 09 heures précises** et être accompagnées d'une **garantie d'offre** ou de soumission d'un **montant au moins égal à 2%** du montant de l'offre.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **Mardi 18 /06/2019**.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le Mardi 18 /06/2019 à 10 Heures dans la salle de réunion du CMIRE à l'EAMAC**

Le Directeur de l'EAMAC




MONE Diakarim

**CANAL+ VOUS SOUHAITE
UN BON RAMADAN**



La baisse de niveau scolaire :

L'école nigérienne, un temple qui se meurt

Depuis l'avènement du système d'enseignement de masse plutôt que celui de qualité, l'enseignement au Niger est en train de perdre ses lettres de noblesses. Ainsi dit, l'école nigérienne connaît un sérieux recul. Autrement dit, le niveau des scolaires nigériens ne fait que baisser, et ce en dépit de la place de choix qu'occupe l'éducation dans le développement de toute nation. Quelles sont notamment les raisons qui entraînent cette baisse de niveau ?



Hier, le Niger faisait parti des pays de la sous région reconnu pour la qualité de son enseignement. Ce faisant le diplôme nigérien avait plus de crédibilité à l'échelle régionale comme internationale. Malheureusement, de nos jours le système éducatif nigérien est entrain de perdre ses lettres de noblesses, et ce à tout les niveaux. Ainsi dit, l'on enregistre des lacunes au niveau des enseignants tout comme des enseignants. Ce qui laisse notamment croire que l'enseignement n'est plus de qualité mais de quantité. Il est également important de préciser que cette paralysie que subit l'école nigérienne a lieu là ou l'on s'attendait le moins, le secteur publique. Ce qui est marrant c'est le secteur à qui l'on accorde moins d'importance qui échappe notamment à cette paralysie, bien évidemment le secteur privée. Ce qui explique justement l'avance qu'ont les écoles privées sur les écoles publics en matière d'enseignement de qualité. En effet, il n'est pas surprenant de voir des enseignants du public et même les autorités chargés de veiller à la bonne marche de l'éducation, retirer leurs enfants des établissements publics pour que ces derniers continuent, bien évidemment, leurs cursus scolaire dans les établissements privées. Par conséquent, une telle attitude laisse croire sans nul doute que

l'enseignement qui a lieu au public n'est plus de qualité. Entre autre dans de telles situations, c'est seulement les enfants démunis qui payent toujours les pots cassés. Ceux-ci, en dépit de la carence des écoles publiques sont contraints d'y demeurer Et par ailleurs, ils représentent de surcroit un grand nombre. Pourtant l'on sait bien que ces derniers sont entre autre la relève de demain. Il est cependant important de noter que le Niger de demain risque de se trouver, non entre les mains d'une classe d'élite digne du nom, mais plutôt entre les mains d'une bande de racaille. Et cela, feu le général Seyni Kountché, paix à son âme, avait eu ce pressentiment. Au cours notamment de la conférence de cadre, le général avait mentionné que le niveau des élèves et des formateurs est bas. Ainsi donc, il livrait comme information au cours de ladite conférence que pour le concours d'entrée des moniteurs auxiliaires pour être moniteurs titularisés, des moniteurs qui voudraient accéder au grade d'instituteurs d'adjoint, des instituteurs adjoints qui voudraient accéder au grade d'instituteurs titularisés. Sur vingt trois (23) moniteurs auxiliaires il y'a cinq (5) qui ont zéro en dictée. Et sur cinq cent soixante dix huit (578) instituteurs adjoints qui devaient devenir instituteurs pleins il y'a cent dix-neuf qui ont

zéro en dictée. Sur ce, il rappelait à M. Rabiou, Secrétaire général du SNEN du temps qu'ainsi le niveau des apprenants ne pouvait être que bas. Alors dans une telle démarche que pouvons nous espérer de l'élite future, celle qui aura pour mission de prendre la relève. En effet, le feu Kountché avait dès lors le pressentiment que l'école nigérienne souffrirait des maux dont elle se plaint à l'heure actuelle.

Cependant, il serait important de rappeler que plusieurs facteurs sont à la base de phénomène.

La responsabilité du gouvernement

Il y'a une décennie de cela, que le système éducatif nigérien dans son ensemble connaît un véritable recul. En effet, l'enseignement n'est plus de qualité. Et ce, pour diverses raisons. Le recrutement des enseignants titulaires tout comme des contractuels se fait sur des principes qui ne tiennent pas compte de l'honneur et du mérite, aussi du besoin, mais qui se basent plutôt sur l'affinité, la corruption et le marchandage. Du coup n'importe qui devient enseignant de nos jours. Sinon comment comprendre qu'actuellement dans nos écoles il y'a pas mal qui enseignent avec de faux diplômes. Aussi, il faut ajouter à ceux-là les diplômés incompetents (enseignants incapables de parler la langue de Molière), qui ne méritent pas d'être des Encadreurs. Nous pensons à ce point que l'initiative du Ministre de l'enseignement primaire, celui d'insérer nos langues nationales dans le programme scolaire avenir tombe à pique pour ces derniers.

La responsabilité des parents

Aujourd'hui rares sont les parents qui s'intéressent pleinement à l'éducation scolaire de l'enfant, tout en pensant que les Encadreurs suffisent pour instruire. Une fois, après avoir inscrit l'en-

fant à l'école, il faut encore la rentrée prochaine pour que certains parents d'élèves puissent s'enquérir de l'évolution scolaire de leurs enfants. Ces enfants sont notamment laissés pour compte, sans aucun suivi. Ainsi dit, ce sont ces mêmes enfants qui le plus souvent chôment les cours, perturbent la classe et qui ont toujours les mauvais rendements à la fin du semestre, pour la simple raison qu'ils savent au préalable que leurs parents ignorent leur attitude à l'école.

La responsabilité des medias

Ces hommes de medias censés instruire la couche sociale et l'éduquer à la culture de l'honneur, du travail, de la citoyenneté et des bonnes mœurs sont ceux la même qui de nos jours vont à l'encontre de cette mission qui est la leur. Au lieu de diffuser des émissions censées instruire à l'Education scolaire et à celle citoyenne, ces derniers préfèrent plutôt diffuser des émissions qui entravent nos bonnes mœurs. Ainsi donc nous saluons l'initiative de L'ORTN pour la diffusion de son émission dénommé "vieil institut" qui traite des règles d'orthographe et grammaire. En effet, il serait indispensable aux acteurs de medias de traiter des thématiques adaptées à nos réalités, surtout culturelles.

En somme, même si la responsabilité de cette baisse incombe plusieurs acteurs, l'Etat est ici le plus concerné, car lui seul dispose des moyens effectifs pour la régulation de ce problème.

Et si l'on ne prend garde, il arrivera un moment ou l'enfant du pauvre ne pourra pas mettre pied à l'école nigérienne, et ce, pour la simple raison que l'attitude actuelle du gouvernement vis-à-vis de l'école nigérienne, laisse croire qu'il se désengagera de sa mission qui est celle de garantir l'éducation pour tous.

Mohamed El Shakur

DÉCLARATION DE LA COORDINATION REGIONALE DE NIAMEY DU MOUVEMENT DEMOCRATIQUE NIGERIEN POUR UNE FEDERATION AFRICAINE (MODEN-FA LUMANA AFRICA) DU 27 MAI 2019

Les échecs du régime de Issoufou Mahamadou se révèlent à tous les niveaux de gouvernance de notre pays

**Nigériennes, Nigériens,
Chers Concitoyens de la Région
de Niamey,**

En décidant d'attirer régulièrement l'attention de l'opinion nationale et internationale sur l'effritement continu de nos acquis démocratiques et socioéconomiques, l'intention de notre parti n'est nullement de jubiler sur les échecs multiples et multiformes d'un adversaire impopulaire et médiocre à tout point de vue. Non ! Notre objectif est d'assumer notre mission d'opposition conformément à l'ordonnance N° 2010-85. Et l'un des moyens à notre disposition est la communication politique à chaque fois que les choses vont mal. Et aujourd'hui, force est de constater que les choses vont mal, vraiment très mal pour notre pays et son peuple.

C'est en vertu de cette mission que la Coordination régionale de Niamey du MODEN FA LUMANA AFRICA, réunie, ce jour lundi 27 mai 2019, à l'effet d'analyser la situation sociopolitique scabreuse dans laquelle le régime impopulaire de Issoufou Mahamadou précipite notre pays, fait la déclaration dont la teneur suit :

**Nigériennes, Nigériens,
Chers Concitoyens de la Région
de Niamey,**

En ce mois de mai 2019, notre pays a connu une des périodes les plus endeuillées de la gouvernance belliqueuse et violente du régime de Issoufou Mahamadou notamment avec l'hécatombe de Tongo-Tongo où 28 de nos frères FDS sont hélas tombés dans un lâche traquenard des hordes terroristes ennemis de notre Pays.

Qui n'a pas admis que ce sont de très jeunes soldats qui sont tombés? Vingt-huit (28) jeunes braves garçons dont la plupart viennent d'être à peine recrutés. Quelle triste sort !

A la suite du Président HAMA Amadou qui, dès le lendemain de la tragédie, a exprimé sa compassion aux familles éplorées et à l'ensemble de nos concitoyens, la Coordination régionale de Niamey exprime toutes ses condoléances aux familles des victimes et à l'en-



semble du Peuple nigérien. Qu'Allah le Tout-Puissant prenne soin de leur âme et protège leur descendance.

La Coordination Régionale de Niamey souhaite un prompt rétablissement aux blessés et exprime sa solidarité et son soutien indéfectible à nos Forces de Défense et de Sécurité dans leur noble mission de défense et de protection de la patrie.

**Nigériennes, Nigériens,
Chers Concitoyens de la Région
de Niamey,**

C'est dans ce contexte et avec un sentiment de grande tristesse mêlé de colère que nous apprenons l'outrécidance du Ministre de la Défense le sieur Kalla Moutari qui, toute honte bue, dans un communiqué, en date du mercredi 22 mai 2019 et dont la forme ressemble plus à un tract qu'à un document officiel, enjoignait le Procureur de la République de poursuivre S.E HAMA Amadou, Président du MODEN FA LUMANA AFRICA, Chef de file de l'opposition au motif de « propos diffamatoires et de nature à porter atteinte au moral et à la cohésion des Forces de Défense et de Sécurité ». Bien sûr, le Président Hama ne faisait que s'exprimer conformément à l'article 7 de l'ordonnance 2010-85 pour traduire sa tristesse et sa rancœur comme à son habitude quand un malheur frappe le Niger et son Peuple.

Et sans vergogne, dans une extrapolation tirée par les cheveux, Kalla Moutari suggère au Procureur que les propos de Hama Amadou représentent un délit, voire un

crime. Comme si toutes les injustices dignement vécues par cet homme n'étaient pas déjà suffisantes pour traduire l'insécurité sociopolitique et économique dans laquelle ce régime nous enfonce tous les jours.

Le ministre de la Défense avait sans doute oublié d'instruire le Procureur de la République lorsque le Journal « Le Républicain » mettait publiquement à nu son inconscience et sa cupidité comme des facteurs de nature à porter un coup à la performance de nos armées dans leur combat contre l'insécurité.

Monsieur Kalla Moutari dans une élucubration lexicale suggère à la justice que l'utilisation du vocable « catégorie » renvoie à des catégories ethniques.

C'est terriblement choquant !

En tout état de cause, si les propos tenus par son Excellence HAMA Amadou, dénaturé à dessein, sont considérés comme étant d'une gravité extrême ;

- que dire alors de la réunion, grossièrement servie au monde entier montrant un chef d'Etat co-présider une réunion avec les Ambassadeurs et des militaires de bases étrangères de certaines puissances, de surcroît dans la salle du Conseil des Ministres ?

- Quelle suite le Procureur de la République a-t-il donnée à la découverte et au démantèlement d'un entrepôt contenant plusieurs tonnes de drogue ? à l'affaire de l'avion présidentiel ? à l'uranium-gate ? à la plainte du SAMAN ? Etc, etc ;

- Quelle suite, le Procureur de la

République a-t-il réservée aux propos tenus par Bazoum Mohamed sur l'existence des « officiers ethniques » dans notre armée ? où même lorsqu'il disait, après le massacre de Ayérou, poste frontalier que nos soldats étaient en sous-effectifs et mal équipés ;

- Quelles suites le procureur de la République et ceux qui disent avoir porté plainte contre SEM HAMA AMADOU ont-ils réservées à l'article de Maman Abou, membre influent du PNDS, dans leur journal « Le Républicain » et dans lequel il révélait l'état désastreux de l'armée de l'air et accusait nommément Kalla Moutari de faire de la lutte contre l'insécurité un fonds de commerce ? N'est-ce pas là, des propos attentatoires au moral des troupes, la révélation d'un secret de défense ?

- Que dire de ces conseillers à la Présidence de la République, au cabinet du Premier Ministre, de l'Assemblée Nationale qui sont épinglés dans des affaires de trafics de drogue et qui laissent pourtant indifférents les plus hautes autorités de la République ?

- Que dire de ce conseiller du Premier Ministre Birgi Rafini qui serait parti à la rencontre d'un émissaire de l'Etat Islamique au Grand Sahara (EIGS), ce même groupe terroriste qui a revendiqué l'embuscade qui a coûté la vie à 28 de nos soldats à Baley Béry près de Tongo Tongo ?

- Monsieur Kalla Moutari, lui-même, a-t-il été inquiété, lorsqu'il a extirpé de la prison de Zinder des prévenus ?

A l'évidence, ce sont ces actes posés par les dignitaires du régime, eux-mêmes, qui sont de nature à porter atteinte au moral et à la cohésion de nos forces de défense et de sécurité.

C'est vraiment abject comme les nombreuses postures non éthiques que le régime de Issoufou Mahamadou utilise en politique.

C'est pourtant l'argent récolté de ces trafics qui finance le terrorisme et le banditisme transfrontalier comme l'a si bien admis et déclaré le sieur Bazoum Mohamed président du PNDS Tarraya.

A ce que nous sachions, ces conseillers cités et/ou épinglés dans ces trafics et de même que ceux qui ont des relations troubles avec les groupes terroristes ne sont ni les amis ni les conseillers de SEM HAMA AMDOU et du MODEN/FA LUMANA AFRICA.

Nigériennes, Nigériens, Chers Concitoyens de la Région de Niamey,

Comment peut-on penser une seule seconde que le Chef de file de l'Opposition puisse assister impassible aux fautes graves, impardonnables, irresponsables que commettent les princes qui nous gouvernent tous les jours et qui hélas souvent, comme c'est le cas à Tongo Tongo, s'accompagne d'un immense tribut à payer en

vies humaines?

La vérité est que le régime de Issoufou Mahamadou cherche à créer une affaire dans l'affaire afin d'éloigner les citoyens nigériens du seul et unique sujet de préoccupation nationale, c'est-à-dire leur grave responsabilité dans les douloureux événements de Baley Béri, le 14 mai 2019.

La vérité c'est que l'incompréhension le dispute à la colère sur les attaques meurtrières que subissent nos FDS et les ressources colossales prétendument mises à leur disposition. Le régime déclare y avoir consacré annuellement 10% du budget national.

10% du budget national, même avec une moyenne de 1700 milliards, cela fait 170 milliards par an

et 1360 milliards sur les huit ans de la renaissance.

Où sont passés tant de milliards pour que les sieurs Bazoum Mohamed et Maman Abou, tous deux du PNDS et au cœur du pouvoir, déclarent que les moyens, tant aériens que terrestres, font cruellement défaut aux Forces de défense et de sécurité ?

Nigériennes, Nigériens, Chers Concitoyens de la Région de Niamey,

Les échecs du régime de Issoufou Mahamadou se révèlent à tous les niveaux de gouvernance de notre pays. Ces échecs sont patents, indiscutables, graves et irresponsables. Jamais les Nigériens n'ont vu autant d'indicateurs de mauvaise gouvernance, autant de sang

versé, autant de réaction négative et méprisable à la fois. Il n'y a aucun domaine qui ne porte la marque de la gestion irresponsable et cahoteuse de la Gouvernance de Issoufou Mahamadou.

Et nos attentes en matière d'égalité garantie par la constitution continuent de buter toujours contre le principe du « deux poids, deux mesures » ou celui du « un pays, deux catégories de Nigériens : Nigériens guristes et Nigériens simples.

Lorsque face à une rupture totale d'égalité des Nigériens devant la loi, s'ajoute au quotidien des tueries sauvages auxquelles notre peuple est exposé, nul n'a le droit de se taire.

Déclaration du Bureau Politique National du MODEN FA Lumana Africa

Quelle suite le Procureur de la République a-t-il donnée à la découverte et au démantèlement d'un entrepôt contenant plusieurs tonnes de drogue ? à l'affaire de l'avion présidentiel ? à l'uraniumgate ? à la plainte du SAMAN ? Etc, etc.

Militantes, Militants, Chers Compatriotes

Dans un communiqué, en date du mercredi 22 mai 2019, et dont la forme ressemble beaucoup plus à un tract qu'à un document officiel, le ministre de la Défense Nationale instruisait le Procureur de la République de poursuivre Son Excellence HAMA Amadou pour, dit-il, « des propos diffamatoires et de nature à porter atteinte au moral et à la cohésion des Forces de Défense et de Sécurité ». et « ... de surcroît en temps de guerre ».

Monsieur Kalla Moutari reconnaît pourtant l'échec du gouvernement dans sa politique de lutte contre l'insécurité et la défense du territoire national. En effet, il reconnaît « la recrudescence des actes terroristes consistant à des enlèvements de personnes, de meurtres, de pose d'engins explosifs et d'attaques de position de FDS ».

Paradoxalement, il affirme dans le même communiqué que le « Niger est de tous les pays affectés, celui qui a pu maintenir les menaces terroristes hors de ses frontières ».



Alors question à Kalla Moutari: Comment donc les terroristes ont-ils pu poser des actes s'ils sont maintenus hors de nos frontières, comme il le soutient avec arrogance ?

Militantes, Militants

Pour revenir aux événements du 14 mai 2019. Monsieur Kalla a dit, sur une radio étrangère, avoir été informé par ses services d'actions probables hostiles à la sécurité du pays. Qu'a-t-il fait de cette information ? Assurément rien! La preuve, Tout un peuple pleure ses fils tombés dans une embuscade.

Ici, le Ministre de la Défense Nationale s'est rendu complice, ou disons même, coupable de la tra-

gédie qui a frappé notre peuple.

Militantes, Militants,

Le MODEN FA Lumana Africa se félicite du rejet unanime et prompt des Nigériens de l'intérieur comme de l'extérieur de cette nième machination du pouvoir de Mahamadou Issoufou. Pouvoir qui, lorsqu'il manque de solutions à des problèmes qu'il a lui-même créés cherche à tout prix un bouc émissaire par de maladroites techniques de diversions. Ce bouc émissaire est toujours LUMANA, précisément son Président.

Si donc les propos tenus par son Excellence HAMA Amadou dénaturé à dessein, sont considérés comme étant d'une gravité ex-

trême, que dire alors de la réunion, grossièrement servie au monde entier montrant un chef d'Etat co-présidé une réunion avec les Ambassadeurs et des militaires de bases étrangères de certaines puissances, de surcroît dans la salle du Conseil des Ministres.

Désarmé face au défi auquel le Niger est confronté et la révolte affichée par les citoyens, le régime fait appel à ses magistrats aux ordres comme dans de nombreux cas vécut.

Quelle suite le Procureur de la République a-t-il donnée à la découverte et au démantèlement d'un entrepôt contenant plusieurs tonnes de drogue ? à l'affaire de l'avion présidentiel ? à l'uraniumgate ? à la plainte du SAMAN ? Etc, etc.

Quelle suite, le Procureur de la République a-t-il réservée aux propos tenus par Bazoum Mohamed sur l'existence des « officiers ethnistes » dans notre armée ? où même lorsqu'il disait, après le massacre de Ayérou, poste frontalier que nos soldats étaient en sous-effectifs et mal équipés. Qu'a-t-il fait lorsque Maman

Abou, membre influent du PNDS, dans leur journal « Le Républicain » l'accuse de faire de la lutte contre l'insécurité un fond de commerce ?

A l'évidence, ce sont ces actes posés par les dignitaires du régime, eux-mêmes, qui sont de nature à porter atteinte au moral et à la cohésion de nos forces de défense et de sécurité.

Monsieur Kalla Moutari, lui-même, a-t-il été inquiété, lorsqu'il a extirpé de la prison de Zinder des prévenus ?

Militantes, Militants

Lorsque face à une rupture totale d'égalité des Nigériens devant la loi, s'ajoute au quotidien des tueries sauvages auxquelles notre peuple est exposé, nul n'a le droit de se taire.

Oui, Issoufou Mahamadou, il y a bel et bien des catégories de citoyens, même dans l'armée créée par vous-même parmi lesquels vous prescrivez l'impunité, la licence et le bonheur aux uns et le malheur aux autres. Qui n'a pas admis que ce sont de très jeunes soldats qui sont tombés à Baley Béri (Tongo Tongo).

La cause de cette situation dramatique est une et unique : la mal gouvernance. Cette même mal gouvernance et cette arrogance démesurée qui a amené Kalla Moutari à déclarer le Niger en état de guerre au mépris de l'article 104 de la constitution qui stipule que « la déclaration de guerre est autorisée par l'Assemblée Nationale ».

Pour le MODEN FA AFRCICA, il



existe bel et bien une catégorisation des citoyens que nous ne cesserons jamais de dénoncer et de combattre.

-N'y a-t-il pas une catégorisation de citoyens dans l'accès aux marchés services publics, dans les concours, dans les affectations et nominations.

Le MODEN FA qui, par sens de retenu et de responsabilité, a jusqu'ici abordé ces questions avec délicatesse et humilité n'entend plus se taire désormais face au drame qui guette le peuple nigérien de peur d'être lui-même complice. C'est dans cet esprit de préparation et de formation citoyenne que HAMA Amadou, Chef de file de l'opposition a entretenu ses militants.

En effet, les questions même militaires demeurent avant tout une question citoyenne. La question de la gouvernance sécuritaire est une question qui concerne tout le monde, surtout dans un pays où les tueries sont fréquentes.

Nous affirmons et confirmons notre rôle de dire la vérité sur le

fonctionnement des institutions, sur le comportement des gouvernants, donc le mauvais usage du pouvoir. C'est important pour Mahamadou Issoufou s'il a un petit souci de corriger ses aberrations et ses erreurs. Si le chef de file de l'opposition interpelle le gouvernement, après les différents massacres enregistrés au niveau de nos FDS pour que « plus jamais ça », il est clair qu'il ne fait que répéter les constats et analyses produits par sa formation politique. Il est là aussi dans son rôle de leader qui ne doit pas se taire face à cette tragédie dont le principal responsable est toujours Mahamadou Issoufou et son gouvernement. C'est pourquoi, nous demandons au groupe parlementaire d'initier immédiatement la création d'une commission d'enquête parlementaire pour cerner les contours de ce qui s'est passé réellement, le 14 mai 2019, à Baley Béri (Tango Tango) et pour déterminer l'usage fait de ressources colossales mises à la disposition du ministère de la dé-

fense nationale depuis 8 ans que la renaissance gère le pays.

Si la sortie ratée de Kalla Moutari commanditée par Issoufou Mahamadou a pour but de dissuader le Chef de File de l'Opposition, Son Excellence HAMA Amadou, de rentrer au Niger comme il l'a promis, nous disons qu'ils n'ont rien perçu de l'engagement et de la détermination des Nigériens en général et des militants du MODEN FA Lumana Africa en particulier.

Militantes, Militants

Le MODEN FA LUMANA Africa saisit cette occasion pour encore présenter ses condoléances aux familles des victimes militaires et civiles. Qu'ALLAH, le tout puissant accepte leur âme. AMEN. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. C'est encore l'occasion d'exprimer notre solidarité et notre soutien indéfectible dans l'accomplissement de mission de nos Forces de Défense et de sécurité dans leur noble mission.

Aussi, le Bureau Politique National lance-t-il un appel pressant pour la grande et décisive mobilisation de l'ensemble de ses structures qui doivent se tenir prêtes pour répondre aux mots d'ordre à venir.

*Vive le Niger,
Vive la Démocratie,
Vive l'opposition,
Vive le MODEN FA Lumana
Africa !
Je vous remercie !
Fait, à Niamey le 24 Mai 2019*

Front social :

L'USN apporte son soutien aux FDS

Le comité directeur de l'Union des scolaires nigériens a exprimé toute sa sympathie à l'endroit des forces de défense et de sécurité suite aux attaques tragiques de ces derniers jours. Il a matérialisé ce soutien à travers un meeting organisé le samedi 25 mai 2019 à la place de la concertation. Cette manifestation

visait aussi à exprimer la solidarité face aux épreuves que traversent nos vaillantes forces de défense et de sécurité.

A travers cette manifestation, le comité directeur entend aussi prouver à la communauté nationale et internationale sa préoccupation relative à la situation sécuritaire du

pays.

En s'adressant à ses camarades, le SG Idder Algabit a rendu un vibrant hommage aux FDS tombés sur le champ d'honneur avant de se prononcer sur la question des bases militaires étrangères présentes sur le territoire nigérien.

S'agissant de la situation acadé-

mique dans les universités publiques du pays, le CD de l'USN demeure sceptique quant à la sincérité des acteurs à respecter le protocole d'accord.

M.H



SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE (SYNPRA)

BP:429 Niamey-Niger ; E-mail: synpra.inran@yahoo.com
 Cel: (+227) 96 54 23 40 ; 96 57 45 41 ; 96 19 34 64
 Compte bancaire BSIC-Niger n° 01001-00300018817-12

DECLARATION DU SYNPRA

Le Syndicat National du Personnel de la Recherche Agronomique (SYNPRA), réuni en séance extraordinaire ce jour 22 Mai 2019, rend la déclaration dont la teneur suit :

- Considérant les retards récurrents de paiement des salaires des agents de l'INRAN qui totalisent actuellement un cumul de trois (3) mois d'arriérés de salaires ;
- Considérant le mémorandum du SYNPRA sur la situation délétaire à l'INRAN, adressé le 29 Mars 2019 à Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage ;
- Considérant la plateforme revendicative générale du SYNPRA ;
- Considérant la non mise-à-jour des textes fondamentaux de l'INRAN, à savoir les statuts, le règlement intérieur, le manuel de procédure et le code électoral ;
- Considérant la non mise en place des organes statutaires de gestion de l'Institut, notamment le Conseil Scientifique, le Comité d'Établissement, la Commission d'Avancement, le Conseil de Discipline, les Comités Régionaux de Recherche Agronomique (CORRA) ;
- Considérant les abus du pouvoir du Directeur Général actuel dans l'exercice de sa fonction ;
- Considérant les refus délibérés du Directeur Général d'échanger et de dialoguer avec les responsables syndicaux du SYNPRA.

1) Le SYNPRA constate que :

- l'INRAN est très mal géré et se trouve actuellement dans une situation d'incertitude et d'impasse totale du fait du manque d'initiatives, de l'incompétence et de l'incapacité notoires de son Directeur Général ;
- le Directeur Général, au lieu de s'occuper des problèmes de l'INRAN, perd tout son temps et son énergie à diviser le personnel et à effectuer toute sorte de missions inopportunes et même indignes n'ayant aucun intérêt pour l'Institut ;
- les ressources humaines et financières de l'Institut, déjà insuffisantes, sont mal gérées ;
- l'INRAN et son personnel sont entraînés d'être sacrifiés et martyrisés pour satisfaire les desideratas de Dr Mella MAMANE, le plus mauvais Directeur Général que l'Institut n'ait jamais connu de toute son histoire ;
- la survie de l'INRAN est menacée. À l'allure où vont les choses et si toutefois les plus hautes autorités n'agissent pas à temps pour régler la situation, l'INRAN déjà assez meurtri, risquerait inéluctablement de succomber des supplices de la torture que lui fait subir le Directeur Général actuel qui n'a aucun sens de responsabilité, aucune expérience pratique et aucun savoir-faire de gestion d'une Institution.

2) Le SYNPRA condamne et fustige

- la non prise au sérieux des salaires, des textes et des organes à l'INRAN ;
- le manque d'initiatives et de stratégies de recherche de fi-

- nancements de l'Institut par la Direction Générale ;
- la mauvaise gouvernance du Directeur Général de l'INRAN ;
- l'insouciance du Directeur Général vis-à-vis des problèmes de l'INRAN et de son personnel ;
- le laxisme du ministère de tutelle à prendre ses responsabilités pour trouver promptement des solutions aux problèmes de l'INRAN.

3) Le SYNPRA exige

- le paiement, sans délai, de tous les arriérés de salaires des agents de l'INRAN ;
- les paiements désormais réguliers et à termes échus des salaires à l'INRAN ;
- que l'INRAN soit géré comme une Institution, conformément aux textes qui le régissent et non par des humeurs ;
- la mise à jour et le respect des textes de l'INRAN par la Direction Générale ;
- la mise en place et le fonctionnement effectif de tous les organes statutaires et réglementaires de l'Institut en souffrance ;
- la restauration d'une meilleure gouvernance institutionnelle à l'INRAN ;
- l'initiation, par la Direction Générale, de nouvelles stratégies de recherche de financements de l'Institut ;
- le retrait pur et simple du Directeur Général de la gestion du projet REDSAACC ;
- l'annulation, sans délai, de la note de service illégale N°007/INRAN/DG du 25 avril 2019 portant nomination du Directeur Scientifique par intérim

- l'organisation et la tenue des élections à l'INRAN avant le prochain Conseil d'Administration de l'Institut ;
 - la rectification de l'Arrêté N°036/MAG/EL/DIRCAB/SG/INRAN du 1er Février 2019 portant nomination des membres du Conseil Scientifique de l'INRAN ;
 - la dépolitisation du poste de Directeur Général de l'INRAN ;
 - que les plus hautes autorités du Niger prennent leurs responsabilités pour créer les conditions idoines permettant à l'INRAN de bien fonctionner.
- 4) En tout état de cause, le SYNPRA prend à témoin l'opinion nationale et internationale et rend le Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Tutelle de l'INRAN, seul et unique responsable de tout ce qui adviendrait à cet important Institut.
- Tout en restant ouvert au dialogue franc et sincère, le SYNPRA appelle ses militants à rester vigilants et mobilisés pour d'éventuels mots d'ordre.

Vive l'INRAN !

Vive le SYNPRA !

Vive la CDTN !

Vive le mouvement syndical

!

La lutte continue !

Je vous remercie.

Signé : Pour le SYNPRA,
Le Secrétaire Général

SIDI Lawali

EGBTP :

L'entreprise de référence au Niger



Créée, il y a de cela une trentaine d'années par Elhadj Amadou Oumarou Mainassara, PDG, l'entreprise générale des travaux publics (EGBTP) est désormais l'entreprise de référence nigérienne, spécialisée dans les BTP qui inspire non seulement la confiance grâce à la haute qualité de ses prestations, en ce sens qu'elle force surtout le respect dans le milieu des BTP, de par le matériel de pointe dont elle dispose et les ressources humaines qualifiées.

Au Niger, quand on parle de grands chantiers on fait référence à EGBTP. Ce succès de l'entrepreneur Elhadj Amadou Mainassara est l'éloquente illustration de son sérieux, de son amour du travail bien fait, toutes choses qui lui ont permis d'avoir l'insigne honneur d'être aux côtés de SOGEA SATOM pour la réalisation de la route Zinder-Tanout, financé par l'Union européenne à la hauteur de plus de trente milliards de FCFA par la volonté inébranlable du Président de la République de figurer en bonne place dans les annales d'un grand Bâtitteur du Niger.

Ce choix porté sur l'entreprise EGBTP est la consécration de la bonne et parfaite exécution des grands travaux confiés à elle par l'Etat nigérien. Pour ceux qui ne le savent pas, EGBTP est sur le point de réaliser un grand exploit en finalisant pour la première fois dans l'histoire en Afrique de l'Ouest, le premier centre de lutte

contre le cancer doté d'un bunker ultra sécurisée pour la radiothérapie qui sera inauguré dans les tous prochains jours au grand soulagement des femmes et des hommes qui souffrent de cette maladie.

La réalisation de ce centre de

lutte contre le cancer est la preuve qu'au Niger il existe des grandes entreprises qui peuvent rivaliser avec les entreprises étrangères. Le sérieux et la qualité des travaux exécutés par EGBTP a convaincu plus d'une banque de la place à accompa-

gner le fleuron des BTP au Niger pour l'acquisition d'un matériel de dernière génération.

EGBTP, une entreprise pour la renaissance des BTP au Niger !

Hachimi Omar

25 ANS
d'expériences
AOM

Groupe E.G.B.T.P - AOM

Commerce Général - Bâtiment - Route

BP : 11 182 Niamey (NIGER)- Tél. +227 96 59 52 32

Une référence en Afrique

Bâtiment



Matériaux de construction



Route



Forage



Barrage d'eau



Aménagement hydro-agricole



Vos besoins, notre priorité !!!